
BARCELONE – Forum public 2
Jeudi 25 octobre 2018 – 13h30 à 16h45 CEST
ICANN63 | Barcelone, Espagne

BRAD WHITE : Mesdames et Messieurs, nous allons commencer dans deux minutes.

Mesdames et Messieurs, soyez les bienvenus au second forum public de l'ICANN63. Nous souhaitons la bienvenue à Cherine Chalaby, président du Conseil d'administration.

CHERINE CHALABY : Merci à vous tous d'être ici présents dans ce forum de l'ICANN 63. Pour ceux qui viennent d'arriver à l'ICANN, c'est notre second forum public ou une expression pour tous. Le premier s'est tenu lundi.

Cette séance durera trois heures et quinze minutes. Et nous allons faire une petite pause au milieu.

J'espère que vous tirerez profit de cette occasion pour faire des commentaires, des questions et pour soulever les questions sur lesquelles vous avez travaillé ou sur lesquelles vous avez eu des remarques. Pour ceux qui travaillent avec nous à distance, je vous remercie de votre patience et de votre compréhension pour que nous finissions d'installer les questions d'Adobe Connect.

Mon collègue Maarten Botterman vous expliquera comment présenter

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

vos questions et effectuer vos participations. Rappelez-vous qu'il ne s'agit pas d'un remplacement des commentaires publics que l'ICANN reçoit pour différents thèmes et différentes politiques. Notre système de commentaire public, c'est la seule manière de faire que les communautés soient dûment traitées par les comités pertinents ou dans les organisations de soutien ou par les membres du personnel. Ces forums publics sont très importants pour nous. Le Conseil d'administration ne peut pas faire son travail s'il n'a pas vos commentaires.

Je veux vous rappeler que vous pouvez profiter de notre service d'interprétation qui se trouve ici pour nous aider. Si vous voulez, vous pouvez parler non seulement en anglais, mais en espagnol, en russe, en arabe, en chinois.

Rappelez-vous aussi qu'après le forum public, il y aura deux célébrations. L'une se tiendra à 17 heures où nous célébrerons les vingt ans de l'ICANN et l'autre aura lieu à 18 h 30, à savoir un cocktail à l'étage supérieur. Nous espérons bien vous revoir là.

Je voudrais maintenant commencer le forum public. Je vais céder la parole à notre ombudsman, notre médiateur, qui va nous parler des normes de conduite, de comportement attendu.

HERB WAYE :

Bonjour à tous et merci, Monsieur le Président.

Les normes de comportement attendu de l'ICANN, c'est une ligne

directrice qui explique à tout le monde dans la communauté de l'ICANN comment il faut se comporter. Ces normes promeuvent un comportement éthique, la responsabilité fiscale, le professionnalisme, la création de consensus, la transparence, le respect, la diversité. Ils tiennent compte des conflits d'intérêts ainsi que d'autres questions.

Ces normes sont un guide moral pour tous ceux qui participent au processus multipartite de l'ICANN, ce qui inclut le Conseil d'administration. Le personnel et tous ceux qui sont concernés dans les SO et les AC.

Nous avons aussi ces politiques contre les utilisations malveillantes de l'ICANN. C'est une règle et le fait de ne pas respecter cette règle aurait des conséquences. Pour participer à l'ICANN, il faut agir de manière professionnelle, prouver que l'on a un comportement approprié et traiter tous les membres de la communauté de l'ICANN de manière respectueuse, digne, décente, à tout moment, y compris pendant les communications personnelles et les communications en ligne, au-delà des caractéristiques spécifiques, de telle façon que tout le monde soit le bienvenu, quels que soient sa culture ou son contexte. Il ne faut pas faire non plus de commentaires, il ne devrait pas y avoir de comportement de harcèlement ni de comportement de vengeance.

Si vous avez des questions, il y a une longue liste de comportements inappropriés et qui protègent tous ceux qui sont concernés dans cette-

La politique concerne aussi un rapport spécifique sur les plaintes. Le

harcèlement ne sera pas accepté. Nous sommes tous ici. Et nous sommes responsables de notre comportement et nous serons tous tenus responsables pour nos actions dans cette communauté. Travaillons donc ensemble pour que nous soyons dans une ambiance sûre et respectueuse pour tous ceux qui participent à l'ICANN.

Je cède maintenant la parole à Maarten Botterman. Merci beaucoup.

MAARTEN BOTTERMAN :

Merci beaucoup d'avoir répété ceci. Encore une fois, je voudrais vous présenter un panorama général de la séance. Il y aura des blocs de questions-réponses qui dureront 30 et 45 minutes chacun. En ce moment, nous recevrons n'importe quelle question de la communauté. Si vous avez des questions ou des commentaires, vous devrez faire la queue derrière le micro. Je vois qu'il y a déjà des personnes qui attendent.

Comme c'est le cas pour le forum public précédent, la participation à distance permettra aussi de poser des questions à engagement@icann.org. Une fois reçue votre question, le forum public recevra la question par l'intermédiaire de Brad White et y répondra.

Quel que soit le moyen de présenter cette question, c'est le modérateur qui décidera de la manière dont la réponse sera présentée. Si l'on ne peut pas donner une réponse immédiate à cette question, nous essaierons de l'envoyer dans les plus brefs délais.

Je veux vous rappeler qu'il y a un service d'interprétation dans les séances et pour ceux qui participent à distance. Il y a davantage d'information disponible dans le calendrier de la page Web. Et pour ceux qui sont dans la salle, vous aurez des écouteurs pour suivre l'interprétation.

Je veux maintenant vous parler des règles de cette séance. Lorsque vous prenez la parole, rappelez-vous trois points : parlez lentement et clairement, dites votre nom et dites qui vous représentez, si vous représentez quelqu'un.

Comme vous le savez, il y a une limite de temps pour poser une question ou un commentaire. Il y a donc deux minutes pour poser la question et il va y avoir une horloge qui sera projetée dans l'écran qui est derrière moi. Ces questions pourront se faire sur deux minutes et il peut y avoir une réponse supplémentaire qui dura deux minutes aussi.

Rappelez-vous que nous voulons écouter autant de personnes que possible. Et justement, l'horloge est là pour que cela puisse être possible.

Avant de commencer, nous allons répondre à deux questions publiques qui n'ont pas eu de réponse au forum public du lundi. Brad, pourriez-vous, s'il vous plait, lire ces questions pour nous les rappeler ?

BRAD WHITE :

Merci, Maarten. C'était une question de Sébastien.

Moi, j'aimerais bien revenir sur la question du format des réunions. J'ai été le chef de travail du groupe de travail pour les stratégies des réunions publiques et, le jour même de la séance d'ouverture qui dure 90 minutes, le Conseil d'administration doit écouter la communauté et les présidents des SO et des AC pour pouvoir présenter les mises à jour à la communauté et voir quels sont les thèmes qui intéressent la communauté.

Nous avons mis en œuvre la deuxième partie de la recommandation ?

Deuxièmement, les assemblées générales que nous tenons à la fin de la réunion doivent durer huit jours. Il y a eu une période importante pendant laquelle on a fait cela sur sept journées ; et pourquoi faisons-nous maintenant six journées et demie avec une instruction pour travailler le septième jour ? Ce n'est pas possible. C'est interdit. Et je crois que c'est quelque chose qui manque. Ce n'est pas ce que nous avons programmé. Merci beaucoup.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci donc. Merci de votre question. Sally.

SALLY COSTERTON : Merci, Maarten. Sally Costerton représente l'ICANN org.

La recommandation faite par le groupe de travail a établi ce qui suit. Il faut poursuivre le forum public pendant la première et la troisième réunion du cycle, mais il faut modifier le format et diviser le temps qui lui est accordé avec différents points d'intérêts.

La première séance en fait c'est une séance qui est au début, disons, de l'agenda pour écouter les thèmes qui intéressent la communauté. Une séance ultérieure dans le calendrier pour des commentaires publics et les réponses du Conseil d'administration.

Nous avons tenu le premier forum public pendant la réunion du Maroc. La 55^e réunion avec les rapports des SO et AC adressés à la communauté. Pendant la période de planification pour l'ICANN 57, la réunion générale annuelle, à Hyderabad, les présidents des SO et des AC ont dit que l'on n'avait pas besoin de répéter ce format. Ils ne considéraient pas que le temps était bien employé, car ils avaient des réunions spécifiques programmées pour mardi pour en informer le Conseil d'administration et la communauté.

Nous n'avons pas repris ce format. Cependant, le personnel peut consulter les présidents pour voir s'ils veulent revenir au format que le groupe de travail des réunions avait recommandé et s'ils veulent le reprendre.

En ce qui concerne la durée de l'assemblée générale annuelle, en août 2017, l'ICANN org a appelé les leaders communautaires et les représentants pour discuter des critères sur les réunions de l'ICANN et le lieu où elles se tiendront, ainsi que les mises à jour des réunions publiques de l'ICANN qui ont été approuvés par le Conseil d'administration en 2014.

Les équipes de direction communautaire ont soulevé des inquiétudes par rapport à l'utilisation du temps pendant la septième journée, lors

de la réunion générale annuelle. Ils ont dit aussi que les dates annoncées pour les réunions publiques doivent garantir un usage constructif du temps des participants. Et nous avons reçu deux recommandations potentielles pour la réunion générale annuelle. Il faut maintenir une réunion de sept jours, mais utiliser le travail pour mieux travailler sur le plan des participants ou réduire le temps officiel à six jours, alors que la septième journée est disponible pour que les communautés puissent tenir des réunions internes et des réunions de clôture.

Le 14 décembre 2017, nous avons entamé la période de commentaires publics pour demander des commentaires sur ces changements proposés. Les modifications ont été présentées par les leaders des équipes dans la téléconférence du mois d'août, et on a présenté un rapport y.

L'une des modifications proposées, c'était d'une réduction à six jours et une réorganisation du travail pour utiliser mieux le temps de la part des participants. Huit présentations du commentaire public incluaient la durée de la réunion générale annuelle, et sept de ces commentaires disaient que la réunion doit être réduite à six jours, et cinq commentaires proposaient une septième journée non officielle pour que la communauté puisse avoir des réunions internes. Et nous pouvons ensuite vous présenter l'hyperlien pour que vous puissiez voir le résumé de ces commentaires. Et nous allons enfin faire apparaître cela sur les procès-verbaux de la réunion.

BRAD WHITE : Une autre question a été faite en espagnol. Elle était présentée en ligne et mon collègue Rodrigo de la Parra va la lire.

RODRIGO DE LA PARRA : Alexis Anteliz. Je suis un ancien boursier de l'ICANN et je participe à distance depuis Caracas, au Venezuela. Je salue toute la communauté de l'Amérique latine et des Caraïbes présente à Barcelone ainsi que tous les membres de l'ICANN dans la célébration de leur vingtième anniversaire, et particulièrement les collègues boursiers et l'équipe de l'ICANN qui nous donnent leur soutien.

Je sais que c'est difficile de faire un bilan des obstacles que nous avons surmontés pendant ces vingt ans, mais je voudrais savoir, de la part du Conseil d'administration, quel a été l'obstacle surmonté le plus important et le défi le plus important à relever à l'heure actuelle. Tenant compte de certaines menaces par rapport à la rupture du réseau, par exemple, par rapport au caractère neutre du réseau, ainsi que l'augmentation de la cybercriminalité, le RGPD et la confidentialité, la vie privée dans le WHOIS, les nouveaux gTLD, les noms géographiques polémiques tels que .amazon.

Enfin, comment croyez-vous que la chaîne de bloc, la blockchain, aura un effet sur le travail de l'ICANN pour continuer à travailler et pour continuer à chercher un monde en Internet.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup de cette question.

LITO IBARRA

Je voudrais répondre en espagnol. Je vous demande de vous conserver ça. Alexis, merci beaucoup. Nous vous remercions. Merci de votre présentation.

Par rapport à votre question, je crois qu'il y a eu quelques défis, quelques grands défis à relever pendant ces 20 dernières années. Je dirais que l'un d'eux concerne la première série des noms de domaines génériques. Là, un autre point, c'est la transition, à savoir tout le processus qui a permis de réussir la transition et qui était développé par la communauté. Et ensuite très récemment, la question du RGPD, le règlement général de la protection de données, qui enfin concerne pratiquement tout le monde.

Si je devais le dire, pour moi, la transition de la supervision des fonctions de l'IANA a été l'une des contributions les plus importantes que cette communauté ait pu faire pour le monde.

Par rapport à la deuxième partie ta question, je peux te dire que la communauté, l'organisation et le Conseil d'administration, nous travaillons tous ensemble sur le plan stratégique quinquennal, et il y a là cinq grands domaines stratégiques qui couvrent, je crois, tous les points que tu as mentionnés en tant qu'exemples de défis potentiels à relever à l'avenir. Ces cinq domaines sont la sécurité, la gouvernance — et je veux dire par là le modèle multipartite, son évolution — le système d'identificateurs uniques de l'Internet qui concerne cet arrangement multilingue et un accès en fait élargi et l'inquiétude qu'il

y ait davantage de gens présents sur le Net. Le quatrième domaine concerne la géopolitique. Là, nous observons tous l'évolution et le comportement au niveau mondial concernant ces intérêts, dont beaucoup sont valides par rapport à certains aspects liés à l'Internet. Et enfin, la question géostratégique des finances qui s'est avérée être un défi pour l'organisation ICANN et pour la communauté.

Nous essayons donc, par là, de couvrir tous les aspects que tu as mentionnés comme exemple. Et nous espérons bien que tu vas collaborer avec nous, ainsi que les autres membres de la communauté, pour continuer à travailler sur ce plan stratégique. Merci beaucoup.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup, Lito. Leon, est-ce que vous avez quelque chose d'autre à ajouter ?

LEON SANCHEZ : Merci, Alexis, de la question que vous avez posée. Juste pour compléter un tout petit peu la réponse de Lito, je voudrais dire qu'au sein du Conseil d'administration, il y a un comité technique responsable de l'étude et de l'analyse de toutes ces tendances technologiques qui pourraient avoir une influence, de manière générale, sur ce que nous faisons au sein de l'ICANN. Et justement, il s'occupe d'analyser en ce moment déjà quel pourrait être l'effet de l'utilisation de la chaîne de bloc dans les activités de l'ICANN.

Je suis d'accord avec Lito ici. Je trouve que la transition a été le défi le plus fort à relever pour l'organisation de l'ICANN et je suis sûr que cela a été fait de façon réussie. Cela n'a pris que deux ans pour développer tout le cadre de cette transition. Je crois que ce qu'il faut voir maintenant, c'est l'évolution du modèle multipartite au sein de l'ICANN. Je crois que c'est le défi le plus important à relever que nous avons devant nous : voir comment nous allons faire pour que ce modèle multipartite puisse évoluer pour s'adapter aux nouveaux besoins de la communauté. Et il faut donc développer ce modèle d'organisation durable, qui va la main dans la main avec le plan stratégique et le plan financier sur lesquels nous avons travaillé.

Je vous encourage à continuer de collaborer avec nous, parce que ton action est vraiment importante pour nous. Merci beaucoup.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup, Leon. Merci, Brad, de ces questions. Nous allons maintenant céder la parole à notre premier facilitateur, Sarah Deutsch.

SARAH DEUTSCH : Je suis heureuse de voir autant de participants en ligne. Je vais INVITER le premier participant de la communauté à poser sa question.

MARTA BAYLINA : Je m'appelle Marta Baylina. Merci d'avoir organisé cette réunion à Barcelone, ma ville. Je m'exprime à titre personnel, en tant que

professeur de TI depuis plus de quinze ans. J'apprécie les commentaires de Cherine Chalaby pendant la cérémonie d'ouverture concernant la participation des gouvernements dans des questions liées au DNS.

L'une de ces questions concerne la plus forte tendance de tentatives de censure. Il y a un an exactement, ici en Catalogne, plus de 100 noms de domaine ont été bloqués, ont été suspendus par les bureaux d'enregistrement, par les opérateurs de registres et par les fournisseurs de services Internet, sous la demande de la police. Et parfois par un ordre d'un juge, et parfois en absence de cet ordre. Bon nombre de ces entités, les parties contractantes de l'ICANN, ont demandé qu'ils vérifient tous leurs domaines sous leur patronage et qu'ils les ferment et je cite «qui soient liés à des questions spécifiquement politiques». Ils sont soumis non seulement à des activités de censure, mais ils sont aussi obligés d'appliquer la censure d'eux-mêmes. C'est une action sans précédent et sans justification au sein de l'Union européenne.

Beaucoup de groupes de la société civile, des défenseurs des droits civils se sont opposés à cela. Je suis consciente du fait que la liberté d'expression ne fait pas partie du travail de l'ICANN, mais comme cela a un effet sur les parties contractantes, j'ai pensé que la communauté de l'ICANN, en général, devrait être au courant de ce type de situation. Merci beaucoup.

SARAH DEUTSCH : Merci de votre commentaire. Le suivant s’il vous plait.

CHRIS DISSPAIN : Si vous me permettez, merci de votre commentaire. Nous prenons note de ce que vous avez dit, bien que ceci ne soit pas en rapport avec le travail de l’ICANN. Merci.

MALCOLM HUTTY : Malcolm Hutton, le représentant d’Internet Exchange. Je veux vous remettre une lettre du Conseil d’administration et de l’unité constitutive des ISP, de la propriété intellectuelle et le groupe des parties prenantes non commerciales qui couvrent la communauté des parties prenantes en général, non commerciales, n’est-ce pas ?

Ce matin, le Conseil d’administration a approuvé la situation et cette lettre exprime la préoccupation du fait que la règle restreint l’accès aux IRP de manière très importante. Ceci va contre les statuts constitutifs. C’est un élément crucial. Et il est important que les statuts exigent et que les statuts interprètent les dispositions prévues. Et cette lettre nous dit comment la communauté pense que la norme est incohérente. Et aussi, ceci inclut une note écrite d’un conseiller juridique indépendant, embauché par l’équipe de supervision de l’IRP qui dit que c’est une disposition qui n’est pas cohérente avec les statuts constitutifs. Une disposition des règles provisoires. Toutefois le Conseil a approuvé tout cela ce matin, alors j’ai deux questions à poser.

Premièrement, à quelles conclusions le Conseil est-il arrivé qui lui ont permis de déterminer que les règles étaient cohérentes avec les statuts, malgré l'avis contraire, ou si, tout simplement, on a suivi la garantie sans justification.

Et la deuxième question. Bien qu'on ait vu qu'il est possible d'approuver les règles provisoires, pourquoi le Conseil a pensé que c'était approprié d'adopter cette disposition par rapport au conflit.

CHRIS DISSPAIN :

Merci, Malcolm. La réponse à votre première question, et ici, je dois vous signaler la résolution et ses fondements.

Notre avis est que cette disposition n'est pas une violation aux statuts constitutifs. Et dans ce cas, le Conseil n'aurait pas adopté la résolution.

Pour ce qui est de votre deuxième question, —

MALCOLM HUTTY :

Alors vous confirmez que vous acceptez cette garantie ?

CHRIS DISSPAIN :

Je vais répéter ce que je viens de dire. Si le Conseil avait pensé que la disposition de la règle 4 violait les statuts, le Conseil n'aurait pas adopté la résolution. Et je vais vous demander de lire les fondements et la justification de la résolution du Conseil pour connaître les détails.

Pour ce qui est de votre deuxième question, c'est un groupe de travail qui a un mandat qui est établi dans les statuts constitutifs. Le processus du travail effectué par ce groupe et l'environnement approprié pour faire ce travail, c'est le groupe de travail. Son président a présenté un rapport provisoire, et il nous a informés que c'était la position du groupe. La manière appropriée, pardon — je me corrige. Le rapport dit avec clarté qu'il existe une dispute concernant le temps de la présentation des sections et des disputes. Et il précise aussi que le groupe continuera à travailler jusqu'à la résolution de cette question. Tout ceci doit être géré au sein du groupe de travail.

Entretemps, en considérant le grand nombre d'avis juridique, et le besoin d'arriver à une détermination, voilà pourquoi le Conseil a adopté cette résolution. Merci.

SARAH DEUTSCH : Anne.

ANNE AIKMAN-SCALESE : Je suis avocate, membre de l'IPC. Je parle au nom de l'Unité constitutive de la propriété intellectuelle, et ma question est liée à une présentation très intéressante sur les résultats des enchères, qui a été présentée cette semaine. Merci à Erica Mann et à d'autres qui ont participé à ce travail. Moi je n'ai pas beaucoup participé, en réalité, mais j'ai deux questions pour le Conseil d'administration à cet égard.

Une des solutions, et en fait, il y en a eu quatre différentes qui ont été

présentées au rapport initial sur la manière d’octroyer les fonds des enchères. La question est quelle est l’option qui limiterait les risques de l’ICANN de sorte que, lorsqu’il y aura une subvention, tout cela sera respecté, qu’il n’y ait plus de demandes de reconsidération, qu’il n’y ait pas de panel de révision pour limiter les risques.

Et la réponse que j’imagine que l’on va recevoir, je ne sais pas si Becky peut le confirmer, c’est que probablement il faudra faire des amendements aux statuts pour éviter tout cela. Il y aura qui diront bon on veut nous assurer que s’il y a une possibilité de reconsidération à travers l’IRP et d’autres vont préférer que, s’il y a une allocation de fonds, ils puissent être mis en question par ceux qui ont aussi demandé l’argent.

Une autre question par rapport aux revenus des enchères. C’est l’utilisation de ces fonds pour donner du soutien aux candidats de la prochaine série.

À mon avis, cela n’a pas de sens parce qu’il y a eu un grand nombre de projets de ce genre dans la première série. Alors s’il y a une manière de pouvoir faire rimer ces fonds pour le soutien aux candidats, ce serait génial. Merci.

BECKY BARR :

Merci, Anne. Le Conseil d’administration a débattu de ces questions et nous continuons à informer le Conseil, avec Maarten, du travail du groupe des revenus des enchères. Nous croyons que le Conseil d’administration doit être responsable du respect des statuts

constitutifs. Il peut y avoir des questions liées à l'utilisation des revenus des enchères à travers les différents mécanismes de responsabilité établis par les statuts.

Pour ce qui est des demandes individuelles de fonds, le Conseil ne pense pas que ceux-ci correspondent justement au Conseil. Nous ne croyons pas que le Conseil d'administration est obligé de participer de ce type de démarche. On continue à discuter de la question et, en général, les structures ne vont pas nous donner la solution. On a déterminé en fait que les demandes individuelles ne devraient pas faire l'objet d'un appel auprès de l'IRP. Et dans ce sens, il faudrait penser à une modification des statuts fondamentaux. Alors dans ce cas, il faudrait revenir à la communauté.

SARAH DEUTSCH : Merci, Becky.

ANNE AIKMAN-SCALESE : Et la deuxième partie sur le soutien aux candidats ?

BECKY BARR : Je crois que ceci fait partie du commentaire public.

SARAH DEUTSCH : Question suivante, s'il vous plait.

AMADEU ABRIL i ABRIL : Amadeu Abril i Abril au micro, je parle au nom de l'association CORE. L'ICANN est sujette aux questions légales ou aux bonnes choses. La question, c'est qu'il nous faut des normes de conduite réelles, parce qu'on est basé sur un système de confiance collective.

Sans être dramatique, des questions telles que ce qui se passe dans le GDD et qui vont dans un seul registre, cela n'aide pas. Je n'ai aucun doute de l'intégrité, mais cela ne sert pas comme modèle pour créer la confiance des milliers de personnes réunies ici et de ceux qui suivent nos activités. Il y a longtemps, nous avons un code de conduite. Il y a eu un incident et, là, on a parlé des règles. Mais maintenant, je crois que ceci est du ressort du Conseil et pas du personnel.

Dans ce cas, pouvez-vous m'expliquer pourquoi y a-t-il une intention de changer cela ? Parce que avoir des gens de la GDD et de la partie juridique qui passent d'un côté à l'autre, des parties réglementées aux parties non réglementées, ce n'est pas bien, ça. Même si c'est légal.

Et j'aimerais bien être d'accord avec ma collègue à titre personnel, avec ma collègue Marta. Mais il faut s'informer. On ne parle pas de censure, compte tenu de ce qui s'est passé ici et ailleurs, où les registres-

Si vous me permettez 30 secondes pour finir.

Si cela permet des questions telles qu'un troisième niveau ou des questions techniquement impossibles au-delà de la partie juridique, je crois que c'est bien l'heure que cette communauté invite les registres, les bureaux d'enregistrement, les ISP, les agences d'application de la

loi et les gouvernements à discuter, non pas de ce qui se passe, mais à discuter sur des meilleures pratiques pour gérer les suspensions de domaine, pour des raisons politiques ou d'autres, parce que c'est vraiment un problème pour les parties contractantes.

À l'ICANN, on dit toujours que l'on est pour les principes, mais cela ne sert pas. Merci.

CHRIS DISSPAIN :

Merci, Amadeu. On a beaucoup parlé, et vous, en 2 minutes 35 secondes, vous avez abordé un grand nombre de questions. Alors si vous êtes d'accord, je vais répondre à votre question par écrit, plus tard.

SARAH DEUTSCH :

Merci, Amadeu. On a un nouveau venu ici pour la première fois au micro.

GEORGES SADOWSKY :

Je m'appelle George Sadowsky, et je suis un membre du Conseil qui vient de le quitter. Pour la première fois, dans pas mal d'années, je parle à titre personnel. Je veux continuer avec ce que l'on a abordé ce matin.

Deux hypothèses. Premièrement, le mandat fondamental de l'ICANN. C'est justement la protection des identificateurs liés au directionnement de l'Internet, notamment le DNS.

La deuxième hypothèse, c'est que dans les neuf dernières années depuis que j'ai commencé au Conseil, il y a eu une augmentation significative du cyber délit et de gens qui veulent utiliser l'Internet et le DNS pour des activités malveillantes. Il y a eu différents exemples d'incidents qui soutiennent cette hypothèse.

À mon avis, si nous étudions la division de la manière dont les budgets de l'ICANN sont alloués et de la manière dont les différentes questions de notre travail sont gérées, il y a une différence entre la distribution des budgets, du temps et de l'effort et l'importance des objectifs du SSR. Et si cela n'est pas respecté, on perd tout. On perd la confiance et l'Internet ne sert pas.

Ma question est donc la suivante. Le Conseil d'administration considère que la distribution actuelle des ressources et du temps dans les aspects de l'ICANN peuvent parvenir à un équilibre par rapport à l'importance des objectifs. Et sinon, que peut-on faire à cet égard ?

SARAH DEUTSCH :

Qui veut répondre ? N'ayez pas peur, elle est facile la question.

CHERINE CHALABY :

Merci de votre question, George. Vous êtes maintenant au Comité des finances et j'espère que cette question vous la poserez là aussi. Toutefois vous avez présenté une question importante.

Peut-être, par le passé, la question de la sécurité n'était pas essentiellement si importante qu'elle l'est aujourd'hui. Comme, par

exemple, les attaques DDoS et d'autres. Alors on arrive à penser aux investissements en matière de sécurité et nous cibler sur les questions du SSR que vous avez mentionné. Alors, j'ai deux choses à vous répondre. Premièrement, notre approche doit être centrée sur la mission de la sécurité. Et vous dans la planification stratégique, c'est la priorité numéro un presque.

Pour les futurs budgets, je suis d'accord avec vous du fait qu'il faut appuyer la mission. Je ne sais pas si maintenant la direction est celle-là, mais c'est sans doute quelque chose auquel il faut penser, non seulement dans le plan annuel, mais aussi dans le plan quinquennal au soutien du plan stratégique. Ce plan doit tenir compte de ce que vous venez de dire. Alors merci d'avoir proposé ce sujet.

GORAN MARBY :

Je tiens à remercier George parce que c'est quelqu'un qui a été vraiment très important pour nous pendant les dernières années pour la gestion des questions technologiques. L'un des domaines, c'est le projet DAAR, la technologie, les indicateurs de santé, la question de la stratégie du serveur racine. Et Georges a raison. Peut-être qu'on n'a pas traité cela trop sérieusement.

Avec Ram et George, on a beaucoup parlé de la manière de travailler sur ce point. Maintenant, on voit la manière de travailler au sein de la communauté pour que le DNSSEC progresse. Il a été le chef du comité qui m'a engagé. Merci, George.

CHERINE CHALABY : Autre chose, George. Il y a aussi des fonds disponibles à l'ICANN. Certains de ces fonds seront à disposition des revenus des enchères qui seront utilisés pour la mission de SSR. Tout sera lié à la mission de l'ICANN que nous allons respecter. Merci.

SARAH DEUTSCH : Leon, je crois que vous voulez dire quelque chose ? George, on n'a pas encore fini. Venez. Revenez.

LEON SANCHEZ : Il y a beaucoup de choses qui ont changé depuis que vous êtes parti. Ce n'est pas la même ICANN. Nous tenons à vous remercier de votre commentaire et nous allons continuer à ce faire parce que vous allez continuer avec le programme de bourses, n'est-ce pas ?

ALEXANDER ISAVNIN : Bonjour. C'est le représentant de la Société de l'information de la Russie. Alexander Isavnin.

Je tiens à remercier le Conseil d'administration, notamment pour la visite de ce dernier printemps. Comme vous le savez, dans le blog du site Web on a publié une citation de Goran au cours de cette visite.

On a parlé d'avoir une représentation inclusive de la société civile et des organisations à but non lucratif. Certains registres et bureaux d'enregistrement russes ne connaissaient pas cette visite et cette possible coordination. Cette sélectivité et le secret de participation,

ce n'est pas bien, notamment dans cette région ayant si peu de participation, comme l'Asie centrale et l'Europe orientale.

Une question. Lorsque vous prévoyez des réunions ayant trait à nos questions, informez-nous, comme ça, on peut parler. Nous respectons l'inclusivité, l'ouverture et la transparence.

GORAN MARBY :

Merci de votre participation. Et je vais reformuler. Quand je vais visiter quelqu'un, ce n'est pas une réunion de haut niveau. C'est moi qui voyage. Et quand je vais dans différentes régions et différents pays, en général, c'est la communauté qui organise les réunions et moi j'y vais. Je ne savais pas, en fait, qu'en Russie on ne connaissait pas mon voyage. Je n'ai pas prévu encore de revenir, bien que la visite ait vraiment été très bien. Mais je vais poser la question pour savoir comment les réunions sont organisées. Je dois dire quand même qu'il n'y a pas eu de mauvaises intentions. J'ai eu le plaisir de me réunir avec plusieurs personnes qui, comme vous, m'ont posé des questions très difficiles.

ALEXANDER ISAVNIN :

Je veux mentionner que certains membres de la communauté ont déjà visité la Russie, mais pas le chef de l'ICANN. Alors j'invite tout le monde à visiter la Russie, l'Asie et l'Europe orientale pour que notre région puisse participer au travail de l'ICANN.

GORAN MARBY : John Crain et David Conrad seront en Russie pour parler au forum du DNS, et c'est vraiment des gens importants. C'est ça les gens de haut niveau.

ALEXANDER ISAVNIN : Merci beaucoup.

MARILYN CADE : Je m'appelle Marilyn Cade. Il y a très peu de temps, un fonctionnaire de haut niveau qui a des connaissances profondes sur la question opérationnelle et même sur les parties contractantes avec une information concurrentielle a cessé de faire partie du groupe de l'ICANN pour devenir PDG d'une compagnie qui supervise le système de réglementation par son rapport contractuel avec les parties contractantes. Je suis sûr qu'il a effectué son travail de manière excellente, ce qui signifie qu'il contribue et qu'il passait beaucoup d'informations. Tout le monde a le droit de travailler, mais ce que je demande au Conseil d'administration- enfin je ne demande pas à ce que l'on me dise que la Californie est un État où l'on a le droit de travailler. Je sais cela. Le fait d'avoir un contrat avec des fonctionnaires de haut niveau qui leur permet d'accéder à une formation liée la concurrence, ce que l'on appelle l'information confidentielle, c'est quelque chose d'habituel dans ces pays-là. C'est une pratique de routine dans les contrats de travail avec des fonctionnaires et du personnel de haut niveau que la voir aux différents niveaux de cette chaîne de responsabilité, une disposition

contractuelle empêchant le recrutement de la personne avant une période d'un an. Le Conseil d'administration et la communauté doivent comprendre que nous sommes très inquiets en ce sens qu'il y a cette possibilité qu'il y ait un contact entre le nouvel employeur et les personnes qui ont été des membres du Conseil d'administration de l'ICANN. On peut comprendre que les perceptions pourraient porter atteinte à l'intégrité de l'ICANN et susciter un manque de confiance au sein de notre organisation qui doit répondre aux plus importants standards, aux standards les plus exigeants de comportement éthique.

CHERINE CHALABY :

Merci, Marilyn. Merci, Amadeu. Nous allons essayer de répondre aux questions, mais nous allons le faire après la pause de cette séance. Permettez-nous d'avoir un peu de temps pour pouvoir y répondre de manière appropriée.

MARILYN CADE :

D'ici deux semaines, un certain nombre de gouvernements qui ne sont pas bien informés par rapport à l'ICANN vont se réunir dans un autre contexte et je sais qu'il y aura probablement des conversations en aparté à propos de cela. C'est pourquoi nous devons avoir des réponses appropriées à cet égard. Merci beaucoup.

CHERINE CHALABY :

Merci beaucoup.

ROB GOLDING :

Je n'appartiens à aucun groupe en particulier. La communauté de l'ICANN a travaillé pendant de longues années sur les processus et les politiques qui ont été élaborés pour qu'il y ait une transparence et une ouverture au sein de l'ICANN, des processus et des politiques qui ont commencé à être disponibles pour le public. Chaque fournisseur doit respecter certaines normes, y compris pour ce qui est de la compétitivité de son offre ainsi que d'autres critères. Ceci est bon pour la transparence, et c'est encore mieux le budget.

Le rôle de conseiller a été tenu par Jones Day, fournisseur qui a travaillé pendant plus de vingt ans. Cela a coûté à la communauté des millions de dollars chaque année en plus des coûts liés au personnel. Ce coût-là, le premier que je viens de mentionner est le plus élevé de tous.

Jones Day ne propose pas de bons services après la transition de l'IANA ainsi que d'autres problèmes. Il y a beaucoup de cabinets d'avocats qui ont une expérience suffisante pour soutenir l'ICANN. Le rôle des conseillers dans ces cas doit être quelque chose de fondamental. C'est quelque chose de fondamental pour le Conseil d'administration.

Ma question donc au Conseil d'administration est la suivante. Pourquoi ce contrat qui d'après les chiffres publiés pour l'année civile 2018 représente 25 millions de dollars est beaucoup moins rigoureux, beaucoup moins transparent que le choix d'une imprimante pour un bureau ?

SARAH DEUTSCH : Merci beaucoup de votre question.

GORAN MARBY : Si vous permettez, je ne comprends pas la question pour être honnête.

ROB GOLDING : Quand l'ICANN va-t-elle proposer une offre compétitive et pourquoi ce contrat n'a pas été établi de la sorte ?

GORAN MARBY : Je crois que nous avons une quinzaine de cabinets d'avocats dans notre contrat.

ROB GOLDING : Où apparait cette information sur le site Web.

GORAN MARBY : Je dois comprendre votre question. Et nous reviendrons vers vous plus tard. Je vais demander à J.J.

ROB GOLDING : Merci bonjour.

JOHN LAPRISE : Bonjour. Je suis John Laprise de l'ALAC. Je suis le nouveau vice-président de l'ALAC. J'ai quatre points qui ne reflètent pas directement une déclaration de l'ALAC, mais un consensus préliminaire.

En premier lieu, toute la communauté a dû lire le RSSAC 37. C'est un rapport de planification qui est excellent.

Deuxièmement, nous apprécions la restauration de la réserve. Je suis pour la situation de l'EPDP ; j'en ai parlé dans plusieurs endroits à propos de mes inquiétudes, mais en écoutant les séances tenues à l'ICANN, j'ai une vision optimiste de la question.

Enfin, sur ce qui concerne les procédures ultérieures, nous développons un mécanisme amélioré pour les nouveaux gTLD, mais ce qui n'est pas clair, c'est quand ni comment ces procédures vont être mises en place. Quand aura lieu une nouvelle série, dans quelles conditions et qui recevra ces TLD. C'est une inquiétude qui a été exprimée au sein de notre unité de l'ALAC. Voilà pourquoi je le fais.

SARAH DEUTSCH : Merci de votre question.

ALAN GREENBERG : Il y a beaucoup de monde dans cette organisation, mais ils sont tous très grands. Je vais voir si j'ai bien compris la question, pour pouvoir essayer de donner une réponse.

La réponse à la question sur la longueur, sur le nombre de jours, la réponse est laissée. Les sept jours recommandés doivent être réduits à six jours en général, plus une journée non officielle pour les réunions des SO et des AC. Je voudrais ajouter que ce n'est pas approprié qu'une partie de l'ICANN dise que nous allons avoir une réunion de six jours plus un jour pour les AC et les SO et qu'une autre partie dise non, c'est possible, mais pas plus qu'une demi-journée, pour que l'on dise on ne va pas vous payer une nuit d'hôtel supplémentaire.

Si l'on va établir des règles, il faut qu'elles soient cohérentes et elles doivent être appliquées de manière uniforme. Il faut que ce soit clair. L'ALAC s'est entendue dire que nous ne pouvions pas tenir une réunion vendredi.

SARAH DEUTSCH : Merci de votre commentaire.

FIRDAUSI FIRDAUS : Merci de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole. Je m'appelle Firdausi ; je suis une nouvelle venue, et j'ai une question qui est en rapport avec les questions précédentes.

Pourriez-vous me dire s'il y a d'autres tâches qui pourraient être réalisées au sein de l'ICANN avec une organisation spécifique ou une division qui devrait faire partie au sein de l'ICANN, faisant partie de l'écosystème de l'économie numérique ? Nous voulons que l'économie numérique soit de plus en plus large et qu'elle permette de

réduire la brèche existant entre les riches et les pauvres.

J'ai une autre question. Je voudrais avoir des informations sur le conflit concernant la cyber souveraineté qui devrait être considérée comme une priorité. Il faudrait peut-être faire référence à certains cas.

Pourriez-vous présenter une espèce de résumé ou pourriez-vous m'indiquer une lecture pour pouvoir mieux comprendre la question ?

SARAH DEUTSCH : Merci beaucoup.

CHRIS DISSPAIN : Je veux parler de la cyber souveraineté qui concerne spécifiquement la juridiction dans le cyberspace. Un des anciens membres du Conseil d'administration, Bertrand de la Chapelle travaille sur un projet vraiment intéressant et réussi sur ce thème qui concerne aussi cette question. Je crois que son projet en est à sa troisième année déjà. Il y a réunion annuelle. La prochaine se tiendra à Berlin au mois de mai. Vous pouvez vérifier cela sur le site Web. Alors nous pouvons vous donner l'information pour que vous puissiez accéder à cela. Merci beaucoup.

CHERINE CHALABY : Quant à la première question, vous devez savoir que l'ICANN parraine de nombreux événements de diffusion, de sensibilisation. Il y a eu très peu de temps, il y a eu des séminaires sur le DNS qui ont été tenus

dans plusieurs endroits du monde. J'ai assisté à deux de ces ateliers.

C'est très important pour les communautés locales qui se trouvent dans cette brèche numérique et qui sont très intéressées à mieux apprendre, à apprendre davantage, et disons à faire progresser leur réalité. Il faut non seulement améliorer leur norme et améliorer leur économie numérique ; ils préparent aussi les générations futures. C'est quelque chose que nous faisons par un programme de sensibilisation et de diffusion externe. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question par là.

SÉBASTIEN BACHOLLET : [...] des outils d'interprétation et j'aimerais bien que ces micros entendent du russe, de l'arabe, du chinois.

Et on a entendu de l'espagnol tout à l'heure, donc je viens juste pour que vous entendiez du français. Non, ce n'est pas tout à fait vrai.

Ma question-, mais franchement, je reste persuadé qu'il faut utiliser ces outils et donc j'aimerais bien entendre d'autres langues que le français, anglais l'espagnol.

Je revenais au micro parce que j'ai l'impression qu'après l'intervention d'Alan Greenberg il n'y avait pas de réponse. Et on ne lui a même pas dit qu'on lui donnerait une réponse plus tard. Je pense qu'elle mérite une réponse, la question, et si ce n'est pas tout de suite, au moins qu'on nous dise que c'est plus tard. Merci beaucoup.

La question c'était, pourquoi est-ce qu'on nous a obligés à rester sur

six jours et demi alors qu'une autre partie d'ICANN disait qu'on pouvait organiser le septième jour complètement. Il y a deux points de vue, et nous sommes obligés de partir vendredi à midi, alors que nous aurions eu besoin de la journée entière de demain pour faire notre mise en place du nouvel organigramme d'At-Large et de l'ALAC. Merci.

CHRIS DISSPAIN :

Sally, pourriez-vous faire votre commentaire, s'il vous plait ?

SALLY COSTERTON :

Merci, Sébastien. Vous avez posé une très bonne question. Bien sûr, il y a plusieurs thèmes qui doivent faire l'objet d'une considération ici, à savoir le cout, comme Alan l'a dit. Plus il y aura des voyages vers une ville, plus d'hôtels devront être contactés, et nous devons avoir davantage de personnel. Et toute réunion doit avoir le soutien du personnel pendant une journée de plus. Donc je veux m'assurer que toute la salle comprend, que l'on comprend aussi pourquoi on pose la question. Mais comme bon nombre de choses au sein de l'ICANN, il ne s'agit pas de priorité par rapport aux ressources humaines et au fonds. Nous pouvons en parler en aparté, si cela concerne la planification des réunions. Je ne sais pas si nous pouvons en discuter avec les SO et les AC et la communauté. Mais je veux que ce soit clair, c'est une question assez complexe. Merci beaucoup.

SARAH DEUTSCH :

Merci beaucoup, Sally. Nous avons une autre question au micro et

ensuite, nous avons une question en ligne avant notre pause.

MALCOLM HUTTY :

Je m'appelle Malcolm Huty. Je représente LINX et l'ISPCP. Cette question se rapporte à la participation du personnel au processus communautaire.

Lorsque le Conseil d'administration a adopté les règles de procédure pour l'IRP, ce matin, et lorsqu'ils ont encouragé l'équipe de mise en œuvre de faire le plus vite possible pour mettre en œuvre ces règles, c'est mon impression personnelle que cette équipe pourrait avoir terminé son travail si elle avait pu travailler avec des membres de la communauté externe. Mais l'équipe inclut aussi un bon nombre de membres du personnel du département juridique et du conseil externe de l'ICANN, qui ont rejoint ce groupe non pas en tant qu'experts ou en tant que membres du personnel, mais en tant que participants de la communauté. Ils ont participé à cela comme un bloc pour que leur point de vue soit entendu, respecté par rapport à l'établissement de ces règles. C'est une vision qui est une variante de ce qui se passe dans l'équipe.

Ma question est la suivante. Est-ce normal que le personnel participe au consensus communautaire de manière massive en tant que participant de plein droit.

Est-ce qu'il y a un guide sur la manière dont le personnel doit se comporter dans ce type de processus ?

Pensez-vous que les processus communautaires peuvent se dérouler si le personnel joue un rôle secondaire dans un processus coordonné ?

GORAN MARBY :

Je serais honnête. Bien sûr, il y a des règles. Et je suis vraiment très fier de l'équipe qui travaille pour assurer que nous respectons ces procédures. Nous ne faisons pas partie de la communauté. Ce qui se passe bien des fois, ce que nous, nous interprétons, les statuts, les lois ou autre, sont considérés ou sont vus par d'autres qui prennent parti. Je regrette énormément d'être ici assis et d'avoir à défendre mon équipe qui travaille beaucoup, qui fait beaucoup de travail et qui fait son travail pour soutenir la communauté. Ce n'est pas facile d'être assis devant des assistants et avoir à décider entre la participation et la modération. Je crois que l'équipe qui a participé à ce groupe et à d'autres groupes c'est une équipe à laquelle je fais confiance.

Bien sûr, nous avons des règles très solides. Et il y a certains membres de la communauté qui nous demandent de participer à ces discussions. Merci beaucoup.

MALCOLM HUTTY :

Je ne veux attaquer personne et je respecte le professionnalisme des personnes concernées. Dans cette équipe, toutefois, le président a décidé qu'il y a des membres du personnel qui participent à la communauté et que c'est leur point de vue qui est inclus dans un appel au consensus.

GORAN MARBY : Merci.

SARAH DEUTSCH : Merci. Je veux donner l’occasion à la personne en ligne pour poser la question. Brad, pourrais-tu lire la question ?

BRAD WHITE : Oui. Et nous avons une question de Kristina de l’Arménie.

Je voudrais savoir s’il existe une exigence pour devenir gérant d’un ccTLD et je voudrais savoir si l’ICANN a des règles sur la manière de représenter dans le réseau les sites Web, les contenus, la gestion du DNS. Merci d’avance.

CHRIS DISSPAIN : Merci, Sarah. Il y a différentes manières de gérer les ccTLD. Bien des fois, ce sont des gouvernements. D’autres fois, ce sont des organisations à but non lucratif, d’autres des associations académiques et des individus auxquels Jon Postel a demandé s’ils voulaient s’occuper de cette opération. Il n’y a aucune restriction par rapport au type d’organisation.

Toutefois, il y a beaucoup d’exigences techniques spécifiques qu’il faut respecter. S’il y a un nouveau ccTLD, c’est parce qu’il y a un nouveau pays, et le candidat à ce ccTLD doit passer par des procédures de contrôle très rigoureuses. Et si on retire un ccTLD, ce

principe est également applicable. Et les gérants d'un ccTLD actuel sont surveillés par le réseau, normalement.

Je crois que c'est la bonne réponse, en plus de savoir s'il y a des informations sur les ccTLD. Il faut faire deux choses.

Premièrement, lire le RFC 1591 qui s'occupe de la délégation de ccTLD et le retrait et le transfert à un nouveau gérant. Et aussi lire l'information de la ccNSO sur le site Web de l'ICANN. Merci.

SARAH DEUTSCH : Avant la question suivante, je vais donner le rôle de facilitateur à Matthew Shears.

MATTHEW SHEARS : Merci, Sarah.

ALAN GREENBERG : Ce n'est pas une question. Quand j'ai parlé, je n'avais pas l'intention de faire une formulation établissant une confrontation ou un débat. Bien entendu, toute décision prise aura des conséquences financières, et la décision peut me plaire ou pas. Ce que j'ai dit avait pour but d'exprimer mon opinion du fait que certaines activités de la communauté indiquent que nous pouvons faire X et une autre partie dit qu'on ne peut pas. Il faut être cohérent. On peut débattre au sein d'une salle, mais lorsque c'est une déclaration de l'ICANN, eh bien, ça doit représenter une expression de l'organisation dans son ensemble.

MATTHEW SHEARS : Merci. Il n’y a personne micro.

GORAN MARBY : Il y a certaines choses pour lesquelles il ne faut pas payer. Je voulais remercier Alan et puis après il va me payer.

Marilyn, la raison pour laquelle on a pris quelques instants pour répondre à votre question, c’est que je suis suédois. Où est-elle Marilyn ? Parce que je voulais avoir le texte spécifique. Ce n’était pas Marilyn ? Amadeu ? Marilyn ! C’est le dernier jour de la réunion.

Je le dis parce que lorsque je parle de la loi d’emploi de la Californie, et je voulais bien le dire pour que mon conseiller juridique ne se fâche pas, alors on va revenir en arrière et parlons de la question.

Quand une personne de l’équipe exécutive est passée dans l’industrie, je ne sais pas quatre ou cinq ans et il est toujours actif dans la communauté. D’ailleurs, j’en suis très reconnaissant. Avant, en 2012, lorsque le PDG du Conseil a quitté l’organisation, ceci n’impliquait pas que nous ayons une rotation de personnel. Il a été très important dans notre équipe exécutive et quand on nous a dit qu’il allait partir on s’est assuré qu’il quitte l’organisation immédiatement.

Je sais que c’était une étape précoce. Mais cela était très important pour nous, pour le gérer avec professionnalisme. Dès qu’il est parti, on a pris des décisions pour continuer les opérations du GDD. Alors, il y a eu Cyrus qui s’est occupé et puis David Conrad chargé des opérations

avec l'IANA. Quelque chose d'important à dire à cette étape, c'était de continuer les opérations de l'organisation. Akram a montré une énorme intégrité lorsqu'il travaillait avec l'ICANN. Et moi, j'ai beaucoup d'attente de pouvoir continuer à maintenir cette responsabilité.

En outre la loi de la Californie dit même si l'employé et la société peuvent finir le rapport de travail, avec ou sans cause, avec ou sans préavis, la loi de travail de la Californie ne permet pas aux employeurs de restreindre l'accès des employés à de futures opportunités. Voilà. On a des accords de confidentialité qui ont été signés, et je ne veux pas que ceci devienne une question centrale. C'est important de poser la question, et les questions que nous avons reçues constituent la base suivant laquelle les personnes comme Akram nous ont accompagnés pendant si longtemps et puis nous ont quittés.

Il faut les remercier de leur service parce qu'il a beaucoup travaillé avec nous. Il a passé huit ans à l'ICANN.

MARILYN CADE :

Merci, Goran. Je veux dire trois choses. Je ne veux pas que ceci devienne quelque chose de personnel pour ce qui est de la confiance sur une personne ou pas. Ce n'est pas le point central. Ce n'est pas non plus une preuve de loyauté si je fais confiance à quelqu'un que je connais depuis longtemps. Il s'agit de l'organisation.

J'ai fait le commentaire que bien des fois la perception peut être aussi préjudiciable que la réalité. Et pour finir, comme on n'est pas dans un

environnement centré aux États-Unis, je veux parler de ce que signifie, pour nous, la rotation du personnel. Cela ne veut pas dire que c'est le cas à l'ICANN, mais c'est le concept qui crée le manque de confiance, et le concept de la rotation du personnel existe dans pas mal de pays et de cultures où les exécutifs entrent dans des environnements gouvernementaux commerciaux, etc., et ils peuvent changer leur poste et ils ont de l'information. Ils mènent ces informations avec eux, et ceci a lieu lorsque les gens d'affaires entrent au gouvernement et lorsque les fonctionnaires de gouvernement reviennent dans le secteur privé.

Il y a des attentes d'une période de refroidissement, pour ainsi dire, après un certain travail. Et dans plusieurs industries, c'est aussi un point à considérer.

Je ne veux pas que ce soit une question personnelle avec quelqu'un que je respecte énormément. Ce que je veux, c'est que l'on puisse s'assurer d'avoir des standards d'intégrité les plus élevés possible, non seulement à travers la pratique, mais aussi à travers la perception également.

AMADEU ABRIL I ABRIL : Trois choses. Premièrement, je suis d'accord avec Marilyn Cade. Ce n'est pas la première fois, mais ce n'est pas fréquent.

Deuxièmement, vous devez vous rappeler qu'il y a des choses que je ne peux pas accepter, et ne me dites pas que ceci se passe tous les trois ans. Je ne crois pas que nous devions accepter tous les trois ans

que nous ne payions pas les filles des registres. Ce n'est pas acceptable.

Et troisièmement, bien des fois, on pense qu'on n'a pas raison. Il ne faut jamais demander à l'avocat ce que l'on peut faire, mais par contre dire à l'avocat ce que l'on veut faire et demander à l'avocat comment le faire. La loi de la Californie établit A, B ou C. ça, ce n'est pas une question à discuter. Il y a différentes manières de faire les choses. On peut imposer le contrat à l'opérateur de registre ou au bureau d'enregistrement qui devront le respecter parce que ceci est en faveur de la communauté.

On ne veut pas ce type de réponse. Nous voulons que l'ICANN fonctionne.

MATTHEW SHEARS : Merci de votre commentaire. Le suivant s'il vous plait.

JACQUES LATOUR : Jacques Latour, de CIRA. Et je veux dire ce qui suit.

Je suis dans le SSAC, je fais partie du DNSSEC, et je me demande sur l'Adobe Connect. Un grand nombre de présentations que nous préparons sont d'une taille normale et l'application tombe. Pour nous c'est très difficile de présenter les contenus si on ne peut pas montrer des diapos ou si Adobe Connect ne peut pas présenter ses propres contenus. C'est frustrant vraiment. Alors il faut faire quelque chose à cet égard pour que notre travail devienne plus facile. Merci.

MATTHEW SHEARS : Vous voulez répondre à ce commentaire ?

GORAN MARBY : Je me demande si Ashwin se trouve dans la salle, s'il est là, je vais lui demander de répondre.

ASHWIN RANGAN : Merci. On avait évalué des alternatives pour Adobe Connect. Il y a six ou sept mois, nous avons eu un incident. On a vérifié différentes opérations. Dans cette réunion, ici, dans ce siège, il faudra vérifier que ceci se trouve à l'échelle du nombre d'utilisateurs que nous avons. Nous allons continuer les tests et nous allons le communiquer à la communauté dès que nous aurons pris une décision. On a déjà le feedback de membres de la communauté que nous allons évaluer à travers le processus. Merci.

MATTHEW SHEARS : Merci. Avant de passer à la question suivante, je vous recommande ou je vous demande de vous rapprocher au micro parce que c'est la bonne occasion de faire des commentaires ou de poser des questions.

ELIOTT NOSS : Elliott Noss de Tucows. J'ai un commentaire sur les propos de Marilyn et Amadeu. Dans un esprit de dialogue et de discussion, il faut voir le point de l'autre côté. Les éléments les plus importants du processus

multipartite, c'est que nous, on évalue autrement la manière dont la gouvernance a été gérée au niveau de l'État. Il faut savoir qu'il y a eu des défaillances dans la gouvernance de l'État-nation partout dans le monde.

Moi ce qui me préoccupe, c'est que la période de refroidissement crée une perception qu'il n'y a pas de conflits sans avoir un véritable impact. D'après mon expérience, notamment après avoir participé de l'industrie des télécommunications, c'est que ceci n'est pas vrai. C'est un artifice. Il y a des gens qui passent du secteur privé, des sociétés qui vont dans le secteur gouvernemental sans aucune période de refroidissement ; et la même chose pour les gens qui passent du gouvernement aux sociétés privées sans période de refroidissement ou avec une période qui n'est qu'un artifice. Pendant ce temps, ils travaillent comme consultants ou autre chose.

Alors ce qu'il faut faire, c'est avoir un nouveau regard. Moi, je parle de mon expérience à moi, mais quand on parle de quelque chose comme une période de refroidissement, au lieu de nous préoccuper pour la perception, on devrait se préoccuper d'entrer au fond de la question et de voir si les périodes de refroidissement sont vraiment efficaces ou aussi, comme moi-même je le perçois, ne sont que quelque chose qui cache le pire de la corruption que nous voyons dans les gouvernements. Merci.

MATTHEW SHEARS :

Merci. Personne au micro ? Alors je vais demander à Brad s'il y a des

questions à distance.

BRAD WHITE : Non. Il n’y en a pas. Alors, je suggère de faire une pause maintenant et de revenir dans la salle à 15 h 25 ; à ce moment-là, on fera une présentation sur l’ICANN64.

MATTHEW SHEARS : OK. Alors on se revoit à 15 h 25. Merci.

[Pause-café]

AKINORI MAEMURA : Messieurs, dames, s’il vous plait, nous allons commencer dans deux minutes.

Bien. Messieurs les membres de la communauté, asseyez-vous, s’il vous plait. Et Messieurs, Mesdames, les membres du Conseil veuillez vous asseoir s’il vous plait. Merci beaucoup. Akinori Maemura, je suis membre du Conseil. Et je suis le membre du Comité de l’hôte local pour la prochaine réunion de l’ICANN, à Kobe. ICANN 64 à Kobe.

J’ai une question à vous poser. Est-ce que vous êtes allés au stand d’ICANN 64 ? Merci. C’était au rez-de-chaussée. Merci beaucoup pour ceux qui sont allés. Je suis sûr que vous allez recevoir des chewing-

gums, des biscuits et des informations sur la ville de Kobe avec une brochure.

Donc je suis vraiment heureux de vous inviter à venir à cette réunion d'ICANN à Kobe.

Je voudrais maintenant vous présenter Hiro Hotta. Et je pense que vous le connaissez puisqu'il joue un rôle important dans le domaine du multipartisme, et il va vous présenter la ville de Kobe. Il va nous présenter donc l'endroit où aura lieu la réunion d'ICANN 64. Donc nous lui donnons la parole.

HIRO HOTTA :

Merci beaucoup. Merci, Akinori. Je vois qu'il y a beaucoup de monde. Alors est-ce que tout le monde va aller à Kobe ? Je vais vous présenter notre prochain lieu de réunion, donc Kobe au Japon pour la réunion 64 d'ICANN. Et je vous présente aussi les vêtements japonais. On appelle ça un « Happi ». Voilà. Vous pouvez répéter.

Bien. D'abord, nous allons regarder une vidéo pour vous présenter la ville de Kobe.

[Vidéo]

Bien. Au mois de juillet, le Japon va recevoir- le Japon a reçu la septième réunion de l'ICANN à Yokohama en juillet et maintenant tout le monde me demandait quand est-ce que nous allons revenir au Japon. Eh bien, je peux vous répondre. Au mois de mars de l'année prochaine, ICANN 64 va avoir lieu à Kobe au Japon.

Je vais vous présenter un petit peu la ville de Kobe qui est assez unique dans son genre. Vous avez les membres de la communauté du Japon. Il n’y a pas d’organisation spécifique qui va recevoir ICANN. La communauté va recevoir ICANN. Et c’est pour cela que je n’ai pas donné le nom de la compagnie pour laquelle je travaille.

Le professeur Jun Murai, qui est un des leaders de la communauté au Japon et qui a été aussi un des membres fondateurs du Conseil de l’ICANN, est le président de la réunion de Kobe et le président du comité d’organisation de cette réunion. Il n’a pas pu venir ici à Barcelone, mais il nous a envoyé un message que nous allons vous présenter maintenant.

JUN MURAI :

Voilà. Je suis Jun Murai. Kobe a été une ville qui a reçu en 1992 une réunion. Les personnes vont pouvoir faire la connaissance de notre ville. Et je souhaite la bienvenue à ICANN 64.

HIRO HOTTA :

Bien. La plupart d’entre vous ne savent pas que Barcelone et Kobe sont des villes jumelées. Une compagnie est née à Kobe et qui est présente ici, et vous voyez que Barcelone est liée à Kobe exactement comme nous. Et je vais vous passer maintenant cette vidéo de bienvenue à Kobe.

HIROSHI MIKITANO :

Bonjour à tous. Vous êtes à Barcelone et j’espère que ça se passe bien,

parce que nous avons sponsorisé cette réunion avec FCB. Et je sais que l'année prochaine, la réunion de l'ICANN va avoir lieu à Kobe, qui est la ville dans laquelle je suis né. Et j'ai aussi une équipe de football qui s'appelle Kobe, et cette année, nous avons reçu un joueur de l'équipe de Barcelone. Donc il a joué avec notre équipe de Kobe et peut-être que vous pourrez avoir l'occasion de le rencontrer si vous venez à Kobe.

Bien. J'ai commencé à ICANN il y a vingt-deux ans, et tous mes collègues étaient des étudiants. Les étudiants du professeur Murai qui vous a déjà fait part de ses paroles de bienvenue. Et depuis 22 ans, notre business a beaucoup grandi, s'est beaucoup développé grâce à vos efforts à tous pour fournir un Internet et une plateforme Internet stable. Et si vous venez, j'aurais l'occasion de vous montrer ce que nous sommes parvenus à réaliser parce que nous allons lancer un opérateur au mois d'octobre.

En tout cas, Kobe est une très belle ville. Nous avons une très bonne nourriture, des spécialités locales qui sont très bonnes. Et, bien sûr, cette conférence va parler des politiques d'Internet, de la technologie, etc., bien sûr, mais je suis sûr que vous allez pouvoir aussi profiter de la culture japonaise et que ce serait une expérience très agréable.

Donc j'espère qu'on se retrouvera tous à Kobe l'année prochaine. C'était la dernière vidéo je voulais vous montrer. Merci. Merci pour votre attention et venez à la réunion de l'ICANN 64 à Kobe. Et comme ça, vous ferez la connaissance de notre ville avec vos propres yeux et vos propres sensations. Nous espérons que vous viendrez donc au

Japon au mois de mars de l'année prochaine. Merci.

HIRO HOTTA : Merci beaucoup. Et maintenant le forum public va reprendre. Et si vous avez des questions ou des commentaires, c'est le moment de venir devant le micro et de demander la parole.

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup. Je vais laisser ma place à Lito Ibarra qui va me remplacer.

LITO IBARRA : Merci, Akinori. Nous allons donner la parole au premier intervenant, allez-y, Monsieur.

J.C. VIGNES : Bonjour, je suis J.C. Vignes. Je représente Uniregistry. Pendant ce forum public, vous avez dit que le Conseil allait agir rapidement une fois que le PDP des procédures ultérieures serait terminé. Pourquoi est-ce que rapidement ? Parce que souvent beaucoup d'entre nous se rappellent que le Conseil a approuvé le programme des gTLD en 2008 à Paris et la véritable mise en œuvre a eu lieu seulement quatre années plus tard après six versions du Guide du candidat. Est-ce qu'une durée de la même longueur va être nécessaire ? par exemple, pour les nouveaux gTLD, dix ans après le dernier cycle. Nous savons qu'il y a des compagnies, des villes qui veulent se porter candidates

maintenant. Nous savons que .brand ou .marque et les TLD géographiques sont des candidats parfaits pour une procédure rapide, une procédure accélérée, et qu'ils devraient pouvoir avoir la possibilité d'utiliser l'AGB 2012 pour éviter les retards des cycles précédents. Merci beaucoup.

LITO IBARRA : Merci. Est-ce que quelqu'un veut répondre ?

AVRI DORIA : Merci beaucoup. Comme tout le monde, j'espère que les choses ne vont pas se retarder. Mais un des avantages de faire ce cycle accéléré, un des avantages de cela, c'est que la GNSO- le problème c'est que la GNSO n'a pas recommandé cela. Donc si cela a lieu, il faudra attendre que la GNSO fasse une recommandation à ce propos. C'est difficile parce que beaucoup des mécanismes que nous utilisons dans le processus EGB et pour le processus de candidature ne sont pas encore en place. Lorsque nous parlons du travail qui a été fait, on parle du travail qui a été fait pour le PDP des procédures ultérieures, on veut essayer de faire le plus de travail sur le terrain, le plus de travail possible pour que la brèche entre la période de recommandation est prête pour que le Conseil l'approuve et le moment de la procédure ultérieure soit arrivé. Et je pense que ce sera un cycle pour que cela puisse démarrer automatiquement.

Et ces deux actions parallèles qui demandent certaines préparations pendant que la politique est affirmée, c'est ce dont nous avons besoin

pour pouvoir agir le plus rapidement possible. Donc je ne peux pas vous dire oui, nous allons lancer un cycle à telle date. Mais comme vous le savez, pour la procédure ultérieure, dès qu'on dit qui est prêt pour lancer un cycle maintenant, presque tout le monde, les marques, la géographie, la communauté, les économies en développement sont prêtes pour lancer leur cycle.

Donc nous allons faire de notre mieux et, croyez-moi, je vais essayer d'éviter cette brèche.

J.C. VIGNES : Merci, Avri, nous sommes prêts, je dirais, dans ce sens-là.

LITO IBARRA : Merci, Avri. Nous allons donner la parole à Goran qui voulait répondre à la première question.

GORAN MARBY : Je vais commencer, je demanderai ensuite à Becky de m'aider. C'était une question qui portait sur un auquel je n'ai pas su répondre ou je n'ai pas su comprendre cette question à propos des 24 millions de dollars ou 25 millions de dollars.

Nous n'avons pas 25 millions de dollars pour les coûts de services juridiques de l'année dernière. Vous voyez cela dans le budget par département. Cela inclut toute la partie juridique. Et je donne maintenant la parole à Becky pour qu'elle nous explique cela dans le

détail.

BECKY BURR :

Merci. Un petit peu plus sur ce point-là. ICANN a- comme on l'a dit, nous avons plusieurs firmes juridiques ou cabinets juridiques, et nous avons sélectionné ces cabinets juridiques en fonction des compétences qu'ils ont, en fonction du problème qu'ils doivent régler. Et je dirais qu'une diligence raisonnable est aussi nécessaire. Nous avons des cabinets juridiques qui le font pour être sûrs que nous avons le bon cabinet juridique qui s'occupe du problème indiqué.

Et la question des directives pour les appels d'offres, nous, lorsque nous engageons les services ou des fournisseurs de services, pour voir s'ils sont appropriés. Et je dirais que parmi les autres exceptions pour les prérequis, les exigences pour des services spécialisés qui comprennent, entre autres, les services de cabinets juridiques, nous avons un groupe qui examine ces questions aussi.

Et puis pour conclure, tout ce qui concerne la déclaration de Goran sur ce point-là, je dirais que les documents du budget sont divisés par département et ces informations sont à votre disposition. Mais les 24 millions, les 25 millions de dollars combinent les différents services professionnels à travers toute l'organisation. Et il y a toute une variété de services qui sont inclus dans ce chiffre. Voilà.

LITO IBARRA :

Merci, Goran, et merci, Becky, d'avoir répondu à cette question. Nous

donnons la parole à la prochaine personne.

RON ANDRUFF :

Bonjour. Je suis Ron Andruff. Je voulais souhaiter la bienvenue à tous les membres du Conseil ; des nouveaux membres apportent des nouvelles idées. Je suis heureux de vous voir ici. C'est très bien. Merci. Nous vous remercions pour vos services.

Je voulais revenir à la déclaration de notre président. La déclaration de chairman Chalaby qui a dit que nous allons voir quels étaient les nouveaux problèmes de notre organisation et que nous allons commencer à regarder l'ensemble de l'organisation et essayer d'améliorer le fonctionnement de notre organisation. Bien. Donc c'est la réunion numéro 63. Je suis là depuis la réunion numéro 57, et une des choses qui me semblent possibles c'est de voir comment on peut s'inspirer du niveau de consensus le plus élevé. Et la réalité, c'est que si nous devons considérer- je voudrais que la communauté puisse y réfléchir. C'est pour ça que je le dis ici. Si on pouvait revenir un petit peu au deuxième niveau le plus élevé de consensus général qui est utilisé par exemple à la Cour suprême aux États-Unis, cela permettrait d'avoir une discussion informée. Cela permettrait aussi à la majorité de faire avancer les choses et on pourrait se retrouver en tant qu'organisation avec moins de problèmes de frustration concernant les PDP, etc.

Et personnellement, je sais que lorsqu'on travaille pendant des heures et des journées sur des appels téléphoniques et que ça ne donne

aucun résultat, c'est difficile de participer de nouveau au travail du groupe de travail, de continuer. Donc je voulais en parler pour que la communauté y réfléchisse et analyse la possibilité d'avancer dans un système de débat qui permettrait à la majorité d'être à la base et de former la discussion.

LITO IBARRA : Merci beaucoup. Merci beaucoup, Ron, pour votre contribution.

ELIOTT NOSS : Eliott Noss de Tucows. Je voudrais parler de l'interaction qui existe entre les fonds de réserve, le fonds de contingence qui vient du programme des nouveaux gTLD et le résultat des enchères, le fonds qui provient des enchères. Bien. Donc je vais prendre le temps d'expliquer puisque je vois qu'il y a une longue queue, je vais quand même me dépêcher un petit peu.

J'étais membre du groupe de travail sur les fonds provenant des enchères des CCWG. Il y a eu beaucoup de discussions concernant ce que l'on pouvait faire avec ces fonds découlant des enchères. Et, est-ce qu'on pouvait l'utiliser pour le fonds de réserve de l'ICANN ? On a compris aujourd'hui, on nous en a informé, que le Conseil a l'intention de faire une offre pour ce fonds, de présenter une déclaration à propos de ce fonds. Et je suis, je reconnais, un peu déçu à ce propos. Je l'ai déjà dit publiquement, parce que je pense deux choses.

Premier point, je pense que le CCWG et le fonds des enchères du

CCWG étaient et devraient être les dollars qui sont les plus importants dans notre organisation, parce que c'est la possibilité que nous avons, pour notre organisation, de faire du bon travail de manière explicite pour ceux qui peuvent en tirer le plus grand profit. Actuellement, nous avons une longue queue de personnes qui cherchent la façon dont ICANN pourrait dépenser son argent. C'est approprié à cette mission. Je comprends cela. Mais ces dollars sont les dollars qui vont nous permettre de faire du bon travail. C'est un cadeau dans ce sens-là.

Et à cause de cela, j'ai demandé à plusieurs reprises que le réapprovisionnement du fonds de contingence provienne en premier lieu des fonds de poursuite. Et Xavier a passé un certain temps avec moi pour analyser certains détails et il y a deux choses que je ne comprends pas, que je voudrais présenter ici à la communauté, parce que je pense qu'il y a d'autres personnes qui pourraient partager ces doutes que j'ai.

Premier point, c'est ce que j'ai appelé le fonds de réserve de liquidation ou de poursuite dans le programme des nouveaux gTLD, qui n'est pas limité aux questions de procès ou de poursuites. C'est comme ça que je l'ai compris dans tout le processus, à travers tout le processus. J'en ai parlé à Xavier, j'en ai parlé à toute l'approche en fait et j'ai dit que cela ne devait pas être limité au cas de procès juridiques, mais à d'autres choses aussi.

Mon deuxième point, mon deuxième doute, est-ce qu'il y a un fonds séparé, un fonds pour les contingences ? Et ce n'est pas le cas. Est-ce que cela figure sur le bilan ? Ce n'est pas le cas. Alors je pense, si j'ai

bien compris, que nous devons voir ce qui a été fait dans ce sens. Je ne veux pas utiliser en termes techniques, mais ce qui était fait pour cet argent qui a été mis de côté. Et on m'a informé qu'il y avait encore des contingences légitimées. Je pense que c'est une question que le personnel de l'ICANN et le Conseil d'administration doivent décider ; dont vous devez décider.

Mais en tout cas, ce que je peux vous demander ici, puisque maintenant j'ai compris, au niveau technique, j'ai compris techniquement parlant ce qui se passait. Je vais demander que, si le Conseil choisit de prendre de l'argent du fonds qui correspond aux enchères, ce fonds avec lequel nous pouvons faire du bon travail pour la première fois depuis 20 ans, s'ils ont l'intention de prendre de l'argent et de le mettre dans les réserves opérationnelles, qu'ils considèrent cela comme un prêt ou comme un emprunt. De toute façon, par rapport à ces 775 millions de dollars qui ont été mis de côté, on aura peut-être besoin de cet argent. On peut emprunter cet argent, mais on peut aussi ne pas en avoir besoin de ces 32 millions.

Donc si on n'en a pas besoin, il faut que cela figure dans la résolution que vous allez faire cet après-midi, et que vous disiez que vous le remettrez dans le fonds le plus important que nous avons eu au cours de ces 20 dernières années. Et je vous remercie. Merci.

LITO IBARRA :

Merci, Elliott. Goran ?

RON DA SILVA :

Merci, Eliott, de vos commentaires. Je sais qu'il y a un certain nombre de personnes dans la communauté qui seront d'accord par rapport à cette position, surtout en ce qui concerne les revenus provenant des enchères et l'usage qui en est fait.

La discussion sur la récupération de ce fonds de réserve pour les litiges a inclus sept commentaires ainsi que toute une série d'opinions, des opinions qui suggéraient des montants plus élevés, d'autres moins élevés, d'autres qui suggéraient de ne rien faire. Donc il y a eu une diversité de points de vue concernant le fait que les revenus en provenance des enchères devaient faire partie de la constitution de ce fonds de réserve pour les litiges.

Il a fallu donc attribuer au PDG la tâche de trouver l'équilibre entre ces deux différentes opinions. D'autre part, un commentaire sur l'équilibre des gTLD, c'est vrai ; vous avez raison. Les fonds généraux qui avaient été obtenus grâce à ce programme n'ont pas été seulement destinés aux litiges. Il y a eu d'autres dépenses qui ont dû être. Et vous avez raison que nous avons rapporté cela sur le montant accumulé de ces dépenses tout au long des années, sur les fonds qui restaient de ce qui avait été collecté avec le programme.

En ce qui concerne l'opinion qui avait été présentée pour faire un usage déterminé des fonds en provenance des enchères, il y avait des opinions très variées, je vous l'ai dit. Je crois que le Conseil d'administration, enfin lors de la dernière réunion, nous avons enfin repris cette idée de revenir sur les nouveaux frais associés pour la série des nouveaux gTLD. Et il faut reconsidérer cela parce qu'il continue à y

avoir des dépenses, et il y a encore des couts de litiges potentiels associés à l'exécution de ce programme.

Donc ce serait prématuré que de dire que l'on ne fera rien. À moins de n'utiliser le fonds que pour cette partie des activités.

Je pense que votre dernier commentaire, si nous devons considérer la possibilité de constituer un emprunt à partir des fonds en provenance des enchères, par comparaison avec ce que le Conseil d'administration a décidé aujourd'hui, à savoir de faire un dépôt de ces revenus en provenance des enchères, bon c'est un commentaire.

Si nous avons ces instructions en provenance de la communauté, nous allons en tenir compte et nous le considèrerons bien sûr comme un conseil, mais c'est une décision qui revient au Conseil d'administration. Nous considérons toutes les options ainsi que les commentaires de la communauté. Nous essayons de parvenir à un équilibre entre les différentes options qui sont devant nous.

Voilà donc le fondement de ce que nous avons fait aujourd'hui.

LITO IBARRA :

Merci, Ron.

GORAN MARBY :

Comme nous l'avons dit tout à l'heure, l'argent a été attribué pour différentes raisons. Lorsque nous parlons des risques, lorsque nous faisons le calcul de dépenses générales, pour le bon ou pour le

mauvais, nous avons trouvé que nous avons un excédent de 75 millions de dollars. Et cela sonne vraiment bien. Et ça fait vraiment bien. Mais jusqu'ici, nous avons dépensé entre 5 et 6 millions de dollars et nous n'avons pas encore fini de faire face aux dépenses.

Le risque de commettre une erreur signifie que les excès pourront être grands. Il y a des gens qui diront que nous sommes excessivement prudents. Mais je préfère être excessivement prudent plutôt que de mettre au risque le modèle multipartite. C'est pourquoi on a constitué le plan pour le fonds de réserve. Et je ne dis pas cela seulement en tant que PDG. Je le dis aussi à propos de ce qu'il y a sur le programme des nouveaux gTLD.

Je crois que nous ne devons pas enfin mettre en risque la capacité de ce modèle pour continuer à fonctionner. Je sais que vous partagez ce point de vue avec nous. Un dernier commentaire. Voilà.

LITO IBARRA : Je cède la parole à Cherine Chalaby.

CHERINE CHALABY : Toute discussion concernant l'argent suscite des émotions et des sentiments profonds. Parce que les gens sentent naturellement que si l'on prend de l'argent quelque part et qu'on le met ailleurs, il y a moins d'argent dans le premier point. C'est clair, donc je suis d'accord avec vous sur votre point de vue.

Mon avis personnel coïncide avec ce qui vient d'être dit. Ce que l'on

avait proposé, c'était une position juste et équilibrée. Vous devez vous rappeler que dans le document de consultation présenté à la communauté, nous avons mentionné quatre sources de revenus. La première c'était d'augmenter les frais, la deuxième c'était le fonds qui restait des nouveaux gTLD. Donc ce n'est pas un fonds ayant une nature légale. C'est l'argent qui a été collecté au début de la série et c'est un fonds qui s'amenuise peu à peu. Il n'y a pas d'obligation juridique là.

Voilà, je voulais rectifier cela. Et ensuite, il y a les revenus en provenance des enchères. Et ensuite, il y a l'organisation ICANN.

Nous avons décidé de ne pas augmenter les tarifs ; la plupart de la communauté nous a dit que nous ne devons pas faire cela. Nous avons décidé aussi de ne pas toucher à ce qui restait du programme des nouveaux gTLD pour les questions que je viens de mentionner. Je ne pense pas que le Conseil d'administration puisse, de manière crédible, puisse dire après de si longues années touche à cet argent, et que quelqu'un toucha cet argent et le mettre dans le fonds de réserve. Il faut que nous respections les principes dont nous avons parlé au début.

Il ne nous restait donc que deux options. Les revenus en provenance des enchères. Et l'organisation ICANN org. Nous avons donc pris une approche équilibrée, à savoir, de manière générale, 50-50.

Nous devons rappeler aussi que lorsque nous avons pris de l'argent du fonds de réserve pour financer la transition, nous l'avons fait et tout le

monde était d'accord. Personne n'a dit non, il faut que ce soit un emprunt à rembourser au fonds de réserve. Nous avons été d'accord pour prendre cet argent, et, en fait, nous en avons pris 36 millions. Et en fait, il y a eu un vote pour faire cela.

Vous avez fait un bon travail. Le fait de faire un bon travail consiste aussi à garantir la stabilité financière de l'ICANN. Et je suis d'accord en ce sens qu'il faut poursuivre ce travail. Je sais que c'est un thème difficile à aborder ; il a fallu que nous prenions cette décision et nous pensons qu'elle a été juste et équilibrée.

BECKY BURR :

Je voulais dire que nous sommes d'accord avec vous sur l'importance du fait que les revenus en provenance des enchères ne soient pas consacrés au fonds de réserve. Vous, en particulier, Eliott, et tous les membres du groupe intercommunautaire sur les revenus en provenance des enchères, vous avez beaucoup travaillé pour que cela soit possible.

LITO IBARRA :

OK. Merci.

ELIOTT NOSS :

Si vous permettez, je dirai deux choses.

D'abord, je veux préciser que dans beaucoup de commentaires, vous avez compris quelque chose qui n'était pas ce que je voulais dire. Je

ne me suis peut-être pas bien exprimé. J'ai parlé d'un emprunt. J'ai parlé de la possibilité de demander quelque chose en prêt. Je ne parlais pas d'un emprunt commercial. Je parlais d'une contingence au cas où le Conseil d'administration estimerait qu'ils n'ont pas besoin de tout cela pour notre contingent, qu'ils aient réalisé une évaluation des risques. Je ne veux pas du tout, enfin, m'immiscer dans des affaires que le jugement du personnel ou du Conseil d'administration. Au cas où une contingence se présentait et qu'il y avait de l'argent qui resterait de ces 57 millions. Après en avoir pris 32, il nous reste encore beaucoup plus de .afrika à faire. J'espère qu'il n'y en aura pas d'autres .afrika, mais au cas où cela se passerait, on aurait encore 32 millions. Il y a un fonds de contingence.

Ce que j'ai dit ne met pas en danger la stabilité de l'organisation et cela ne change aucunement le choix que vous avez fait ce matin. C'est une contingence. Nous sommes tous d'accord. Nous voulons que l'organisation continue à faire le même travail qu'elle a fait depuis si longtemps.

Si quelque chose se produit, remettez donc cet argent dans le dépôt d'or, pour ainsi dire.

LITO IBARRA : Je cède la parole à Kiran Malancharuvil.

KIRAN MALANCHARUVIL : Je suis secrétaire de l'IPC ; je travaille au conseil de politiques et dans

le groupe IP de Winterfeldt.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier la communauté de l'esprit de collaboration mis en évidence pendant l'ICANN 63.

En ce qui concerne le RGPD-WHOIS, nous pensions que nous travaillions jusqu'ici ensemble pour clarifier la situation dans plusieurs domaines clés. Attendez. J'ai perdu mes notes. Je suis un peu perdu. Voyons. Voilà.

Nous voulons remercier, donc, la communauté d'avoir reconnu le besoin d'avoir accès au WHOIS qui n'est pas public et les défis à relever pour beaucoup d'entre vous. Nous voulons remercier la communauté d'avoir commencé à reconnaître le risque accru de dommages pour les personnes vulnérables sur les données du WHOIS qui ne sont plus disponibles tel que cela a été montré par le groupe antihameçonnage et les professionnels de la cyber sécurité. Nous apprécions le dialogue ouvert et franc sur les ensembles de données qui ont été présentées par Appdetex et MarkMonitor et le défi d'avoir à demander des données qui ne sont pas publiques. Nous remercions la communauté d'être disposée à discuter sur les données et de présenter des suggestions concrètes pour surmonter chacun des défis concernant ces données.

Hier, l'unité constitutive des parties commerciales s'est réunie avec les parties contractantes pour chercher un guide pour les deux, afin de parvenir à un accès raisonnable. Mais permettez-vous d'avoir 30 minutes de plus, comme Éliott l'a fait ?

Espérons bien que nous réussissons à atténuer les menaces sur l'Internet dans ce processus d'affaires partagées qui peuvent être interprétées dans la spécification temporaire comme un guide concret.

Je veux reconnaître, comme je l'ai fait lors du premier forum public, que nous comprenons et que nous évaluons les risques légaux et juridiques que cela comprend. Et nous avons notre souhait d'être coopératifs en comprenant comment l'atténuation de ces risques doit être enfin mise en œuvre pour toute la communauté.

La spécification temporaire, enfin, est justement temporaire ; c'est fondamental que l'équipe de l'EPDP parvienne à une solution rapide et permanente dans les processus de politiques et qu'elle puisse surmonter la résistance au progrès ou les tentatives de reculer.

Je crois que la plupart de la communauté est prête à travailler pour présenter une solution, y compris pour l'accès aux données du WHOIS qui ne sont pas publiques. Merci.

LITO IBARRA : Merci beaucoup de vos commentaires.

RON DA SILVA : Merci d'avoir abordé ce thème. C'est un travail énorme pour la communauté, et vous avez raison, c'est la participation qui a existé un peu partout. Et c'est ça qui est nécessaire.

RON DA SILVA : J'espère que ce sera un exemple clair de la diversité dans cette communauté.

LITO IBARRA : Je cède la parole fois encore une fois à Kiran.

KIRAN MALANCHARUVIL : Je suis ici maintenant à titre personnel, en tant que femme et en tant que mère. Comme vous m'avez entendu dire dans bon nombre de forums publics au cours de ces dernières années, je suis une mère célibataire d'une fille de quatre ans qui s'appelle Lilly. Et je dois vous dire que c'est extrêmement difficile de participer ici en tant que mère d'une petite fille et particulièrement parce que j'ai formé une famille monoparentale. Et en fait, il y a un bébé. Je ne sais pas si vous l'avez vue. Je crois qu'à Los Angeles, en 2014, je me suis rendue avec ma fille qui n'avait que 12 semaines, qui n'était âgée que de douze semaines. Et pourquoi je suis ici avec vous ?

Parce que j'ai demandé à plusieurs reprises qu'on explore des moyens pour permettre aux femmes de venir avec leurs enfants dans les réunions et que nous puissions faire entendre notre voix en tant que membre de cette communauté.

J'ai entendu et j'ai été étonnée et satisfaite que le RIPE NCC va fournir des services de crèche et des services pour les enfants, et qu'il y a des films et des jeux et de la nourriture et qu'il y a des professionnels qui vont s'occuper de cela. Je me demande pourquoi l'ICANN ne pourrait

pas proposer quelque chose comme ça ? Je demande à l'ICANN de planifier cela, de soulever la question devant la communauté, de nous demander avec de nombreux mois d'avance pour savoir si c'est quelque chose de nécessaire pour la communauté. Moi, je lèverai la même si je peux ramener mon enfant. Je viendrai dans les réunions et je payerai ce qu'il faudrait payer pour qu'on s'occupe d'elle pendant la réunion. Je pourrais de la sorte participer sans la charge émotionnelle, financière et physique que cela signifie pour moi, pour ma famille, pour mes amis et pour les professionnels qui s'occupent d'elle. Pour moi, c'est très difficile vraiment de venir dans cette réunion. Je suis l'une des rares femmes qui participent à l'ICANN, qui ont des enfants en bas âge et qui n'ont pas de mari pour s'occuper des enfants.

Je voudrais donc que cette affirmation soit clairement entendue, parce que je ne sais pas si je pourrais continuer à venir dans les réunions de l'ICANN, à moins que vous ne commenciez à considérer ma demande de manière sérieuse.

Je crois que c'est fondamental de proposer un service aux femmes pour que notre voix soit entendue dans la communauté multipartite. Merci beaucoup.

LITO IBARRA : [prend la parole pour la céder à Cherine Chalaby].

CHERINE CHALABY : Merci beaucoup d'avoir pointé notre attention sur ce thème. Je vous

promets que nous allons enfin essayer de répondre à votre question.

LITO IBARRA : [cède la parole à Ron Da Silva].

RON DA SILVA : Un commentaire mineur. La plupart des familles monoparentales sont formées par des femmes, mais je dois dire qu’il est fort probable qu’il y ait des familles monoparentales composées d’hommes, et qu’ils pourraient eux aussi bénéficier de cette situation.

LITO IBARRA : Avant d’aborder la prochaine question, je vais céder la parole à Avri.

AVRI DORIA : Merci, Lito.

WERNER STAUB : Je suis Werner Staub, j’ai un commentaire par rapport à l’extension de nom de domaine avec IDN qui sont au premier niveau.

Avec le personnel de l’ICANN, nous avons découvert des règles dont nous ignorons le but, même aujourd’hui et c’est quelque chose de naturel. L’IDN, c’est quelque chose dont personne ne parle la langue, pour ainsi dire, mais c’était une présupposition, au début, lorsqu’on a pensé aux IDN, que l’enregistrement devait se faire sans que personne

ne le voie. Il n'y avait que les machines qui devaient déterminer si une chaîne de caractères était correcte ou pas. L'idée qu'il pourrait y avoir un registre comme c'est le cas par exemple pour .sport pour chacun, qui analyse chacun des enregistrements, c'était quelque chose à quoi on ne pensait même pas pour savoir si les chaînes de caractères étaient bonnes ou correctes.

Je voudrais donc- pardon, maintenant s'il faut étendre ce registre à plusieurs langues, il faut que nous vérifiions dans le registre chacune de ces langues et il faut savoir qu'il n'y a pas même pas au sein de l'ICANN quelqu'un qui puisse effectuer un si grand nombre de tests. Ce qu'on a fait pour .sport par exemple, bon nombre de mots dans le dictionnaire peuvent être imprimés. Il ne faudrait pas construire des systèmes qui rendent le processus très difficile si nous voulons proposer un bon service à la communauté avec les mots qui existent déjà dans le système de noms de domaine.

AVRI DORIA : Pour la réponse, Akinori, Cyrus, vous pouvez répondre.

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup de la question. Clarifions un petit peu les choses. Cyrus, vous voudrez avoir la parole ?

CYRUS NAMAZI : Je ne suis pas tout à fait au courant de ceci. Si cela vous intéresse, nous pouvons en parler en aparté. S'il y a des problèmes, je vous

aiderai à les résoudre.

AVRI DORIA : Le prochain orateur, s'il vous plait.

RUDY DANIEL : Rudy Daniel ; je suis boursier d'ICANN 63. Et je voudrais profiter en tant que boursier pour remercier la communauté, l'organisation de l'ICANN et le Conseil qui m'a donné la possibilité de participer à cette réunion d'ICANN et d'être là pour le vingtième anniversaire de l'ICANN.

Et personnellement, les conclusions que je tire de cette réunion et de ces interactions que j'ai pu avoir ont été des expériences qui m'ont beaucoup enrichi pour le futur. Merci beaucoup.

AVRI DORIA : Je suis très heureuse de voir les boursiers ici qui prennent la parole. Le prochain.

EDMON CHUNG : Edmon Chung de .asia ; je parle en mon nom. À propos de ce que Werner vient de dire à propos de l'IDN, je ne sais pas ce qui se passe dans le domaine de .sport donc je ne peux pas commenter sur ce point-là. Mais j'observe. Je constate qu'il y a une tendance inquiétante. Nous avons analysé les IDN et les variantes IDN et les TLD de variantes techniques ou d'IDN d'une manière technique, et cependant, nous sommes en train d'arriver à un point où certain du

travail que nous avons fait est un peu trop technique ; il y a trop.

Il y a certains cas dans lesquels on analyse de ce travail, et il est possible que certaines choses comme les similarités de chaînes puissent être mieux réglées à l'extérieur et non pas dans ce concept de variantes d'IDN qui a été longtemps analysé. Et je pense que c'est un peu dangereux et le danger est que nous risquons de tester des linguistes et des ingénieurs en les obligeant à déterminer les possibilités de confusion qu'il y a dans certaines chaînes. Et ces choses-là, il y a des avocats qui se consacrent au droit des marques et des expériences dans ce sens dont on peut tirer profit pour mieux aborder ce type de situation. Il ne faut pas rendre les choses trop techniques dans le domaine des variantes IDN pour aborder ces questions.

Je veux dire donc au Conseil que c'est une tendance que je vois. Et ce qui a été dit montrait aussi que cette tendance existe. Je ne sais pas. Je ne demande pas qu'une action précise soit mise en œuvre tout de suite, mais je voulais alerter le Conseil à ce propos.

AVRI DORIA :

Merci. Akinori, vous voulez prendre la parole ?

AKINORI MAEMURA :

Merci. Merci beaucoup pour ce commentaire. Nous allons analyser ce problème. Je dirais que vous abordez une question importante. IDN, c'est compliqué, et les variétés des problèmes dans ce domaine sont

nombreuses. Comme vous l'avez dit et comme vous le savez, nous continuons à travailler dans ce domaine. Mais je pense que nous ne sommes pas loin de notre objectif, de la solution. Merci pour votre participation. Si vous avez des suggestions à nous faire, elles seront les bienvenues. Donnez-nous vos idées pour améliorer les choses telles qu'elles sont actuellement, ça sera utile.

AVRI DORIA :

Je voudrais juste voir s'il y a un commentaire à distance. Il y a quelqu'un qui va me confirmer si nous n'avons pas ou si nous avons un message. Marilyn Cade, allez-y.

MARILYN CADE :

Lorsque Steve Crocker est parti, l'année dernière, j'ai pris la parole et j'ai demandé au Conseil de l'ICANN et au personnel de l'ICANN d'organiser une fête des vingt ans de l'ICANN pour commémorer ses vingt ans. Et je me rappelle. Steve est venu et il a dit, faisons-le. Lorsque je suis revenue à la prochaine réunion, on a dit que c'était trop cher. Et, si je me souviens bien, je suis venue au micro et j'ai dit que le fait de faire une fête d'anniversaire, il suffisait d'avoir un gâteau et quelques bougies que si on ne pouvait pas faire le gâteau, je pouvais le préparer moi-même. Tout le monde a rigolé.

Bien, la raison pour laquelle je voulais prendre le micro aujourd'hui, c'est que je voudrais remercier l'ICANN org et le Conseil d'avoir organisé cette commémoration des vingt ans de l'ICANN, ici à Barcelone. Nous allons fêter cela. Et ce sera splendide pour tout le

monde d’avoir été reconnu ici, dans ces années qui ont donné lieu à cette organisation. Si vous regardez autour de cette salle, je connais des gens qui ont commencé à participer à ICANN en 1996, en 1997. Je vois des gens qui étaient là au premier Conseil de l’ICANN, lorsque nous étions seulement dix membres. Donc j’espère que tout le monde va reconnaître l’importance de cette commémoration et le fait qu’on soit ici, à Barcelone, puisque nous étions à Barcelone il y a vingt ans, vingt ans auparavant.

Et j’espère que nous allons pouvoir célébrer cela parce que je voudrais que tout le monde soit là à cette fête d’anniversaire pour célébrer, donc pour commémorer ces 20 années d’ICANN. Merci.

AVRI DORIA :

Merci, Marilyn. Nous avons un autre membre de la communauté qui va prendre la parole.

MAOULIDA MMADI ISSIHAKA :

Merci. [...] Des Comores. C’est ma première participation à l’ICANN en tant que représentant des Comores au sein du GAC. Je voulais prendre cette occasion pour remercier l’ICANN de m’avoir soutenu pour que je puisse participer à cette réunion. Je voulais encore remercier le pays hôte de leur accueil très chaleureux dans cette belle ville de Barcelone.

Et je voulais demander à l’ICANN de réfléchir encore comme ils le font. Je tiens à les remercier de ne pas oublier les régions mal desservies

parce qu'il y a des régions dans ce monde pour qui l'Internet est un luxe et que l'accès à l'Internet devient un peu plus difficile pour certains peuples. Donc je voulais rappeler cela à l'ICANN pour cette occasion. Je vous remercie et je tiens encore à vous remercier de m'avoir soutenu à participer à cette réunion. Merci.

AVRI DORIA : Merci beaucoup pour votre commentaire et merci de nous rappeler ce besoin de servir les communautés mal desservies.

CHRIS DISSPAIN : Merci Avri, je voudrais remercier ce monsieur des Comores et je voudrais lui dire que .km est un membre de la ccNSO et que nous avons discuté au sein de la ccNSO de la façon d'aider nos collègues moins développés le plus possible.

KHALED KOUBAA : Vous n'avez pas à vous excuser si vous voulez vous exprimer dans votre langue maternelle. C'est au contraire votre droit et je vous invite à vous exprimer dans votre langue la plus appropriée. Merci.

AVRI DORIA : Bien. Goran, Manal. Allez-y Manal.

MANAL ISMAÏL : Merci. Je voudrais remercier le représentant au GAC des Comores pour

sa participation depuis sa première réunion, pendant la réunion du GAC, et au forum public pour votre participation. Bravo et merci.

AVRI DORIA :

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Non. Bien. Je vois qu'il n'y a personne d'autre qui veuille prendre la parole en ligne. Par conséquent, je donne la parole à Cherine.

GORAN MARBY :

Je voudrais faire un petit commentaire. Il y a eu beaucoup de questions qui ont été posées au sein de la communauté, des discussions ; je voudrais faire une déclaration.

Bien. Donc cette semaine, on a abordé un thème au sein de la GNSO à propos du PDP accéléré. Et j'ai demandé que Jeffrey aborde cette question. Je l'ai fait au niveau du leadership de la GNSO. Nous comprenons qu'il y a eu des désaccords au sein du groupe. Et le travail de ce groupe a été bloqué ces derniers mois.

Lundi, nous avons reçu une lettre d'un avocat de la communauté, qui pense que les membres de la communauté essaient de comprendre les problèmes qui sont derrière cette plainte, et nous allons essayer d'analyser les différentes opinions. J'ai essayé d'aider la communauté. Aussi, ICANN org travaille sur une révision qui va être effectuée, et cette révision doit avancer.

J'ai des problèmes pour lire mes notes. Merci beaucoup.

CHERINE CHALABY :

Merci, Goran. Est-ce qu'il y a des questions en ligne, s'il vous plait ? Pas de questions en ligne. Eh bien par conséquent, je remercie tout le monde. Je vous remercie tous pour votre participation. Je vais aussi remercier mes collègues du Conseil, qui ont modéré cette séance. Je remercie aussi le personnel linguistique, les interprètes, qui nous ont permis de nous suivre et de nous comprendre les uns les autres. Et je remercie aussi l'équipe du personnel, l'équipe de l'ICANN qui s'occupe de la partie technique qui a permis à cette réunion d'avoir lieu.

Je crois que nous avons conclu la partie formelle de cette réunion numéro 63 d'ICANN, mais ne partez pas tout de suite. Nous avons deux événements pour célébrer ce vingtième anniversaire : le premier événement va avoir lieu dans cette salle à 5 heures et l'autre va avoir lieu au-dessus de cette salle, dans la salle du banquet à 18 h 30. Donc s'il vous plait, revenez à 5 heures, nous allons commémorer le vingtième anniversaire. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]